

ANIKA FALKERT

Typologie et dynamique des emprunts à l'anglais dans un parler acadien

Zusammenfassung

Dieser Artikel beschäftigt sich mit dem Phänomen des Sprachkontakts in einer frankophonen Sprachgemeinschaft Kanadas. Anhand einer korpusbasierten Analyse der Entlehnungen aus dem Englischen im akadischen Französisch der Îles-de-la-Madeleine soll aufgezeigt werden, inwiefern eine Typologisierung der Lehnwörter Aufschluss über die Intensität sowie die Dauer des Sprachkontakts geben kann. In einer vergleichenden Perspektive wird anschließend auf Parallelen und Divergenzen im Hinblick auf die Integration von Anglizismen im parler madelinot und einigen anderen frankophonen Regionen Kanadas eingegangen.

Abstract

This article deals with the phenomenon of language contact in a francophone speech community in Canada. The corpus based study of English loanwords in Acadian French spoken in the Magdalen Islands tries to point out to what extent loanword typology can give information about the intensity as well as the period of language contact. Furthermore, I will examine the parallels and divergences regarding the integration of English loanwords in the French dialect of the Magdalen Islands and other francophone regions in Canada from a comparative point of view.

Introduction et problématique générale¹

Dans toutes les communautés francophones d'Amérique du Nord, le français se trouve en contact avec l'anglais. Dans ces endroits, l'influence de la langue anglaise se traduit par la présence d'emprunts et de calques.² Cependant, l'impact de l'anglais se présente différemment selon la communauté et la période étudiée. Il convient de préciser que nous nous limiterons, dans le cadre de cette analyse, aux parlers français du Canada, tout en sachant que les phénomènes de contact linguis-

1 Je tiens à remercier André Thibault (Université Paris IV) pour ses suggestions et commentaires sur la version initiale de cet article.

2 Pour une définition des deux termes, v. note 13.

tique touchent également (et même plus profondément) les communautés françaises de Louisiane et de Nouvelle-Angleterre.³

Dans les deux foyers francophones les plus importants au Canada, le Québec et l'Acadie, l'impact du contact des deux idiomes, l'anglais et le français, ne s'articule pas de la même façon. Il est bien connu que, durant une partie du XIX^e siècle et au début du XX^e, le contact avec l'anglais a été particulièrement fort dans nombre de communautés urbaines du Québec (v. Mougeon 2000). Nous n'insisterons pas sur les mesures institutionnelles qui ont été prises, dans cette province officiellement unilingue francophone, pour limiter, au moins dans le domaine public, le recours aux termes anglais.⁴

En Acadie, le deuxième foyer historique de la langue française au Canada, la situation est bien différente. Précisons d'abord que la désignation *Acadie* se réfère à un territoire sans frontières juridiques qui regroupe les Provinces maritimes (le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard) ainsi que la péninsule de Port-au-Port à Terre-Neuve. Le français n'ayant pas le même statut dans toutes les régions acadiennes,⁵ les situations de contact linguistique varient selon le degré d'exposition à l'anglais. Dans les contextes où le contact entre l'anglais et le français est particulièrement important, on observe un continuum⁶ qui peut aller jusqu'à la création d'un *code mixte*, comme c'est le cas dans le parler des adolescents de la région monctonienne au Nouveau-Brunswick (v. Perrot 1995).⁷ De nombreuses études sont consacrées aux phénomènes de contact de langues dans les

3 La comparaison du contact linguistique dans les communautés francophones du Canada et celles des États-Unis s'avère difficile dans la mesure où nous y avons souvent affaire à des *semi-speakers* (i.e. des locuteurs ayant une maîtrise incomplète du français qui les rapproche de ceux qui apprennent le français comme langue seconde ou même étrangère). Leurs productions langagières ne peuvent donc pas être évaluées de la même façon que celles des bilingues (notamment en Acadie ou en Ontario) qui sont de langue maternelle française. L'étude de Kevin Rottet (2001) est révélatrice de ce point de vue. Pour la situation au Massachusetts (Nouvelle-Angleterre), v. Szlezák 2007.

4 L'ouvrage publié sous la direction de Plourde (2000) retrace les étapes concernant la politique linguistique au Québec. Les lois et arrêts (depuis 1910) spécifiant l'usage du français sur le territoire québécois sont consultables sur internet à l'adresse <<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/charte/reperes/reperes.html>> [dernier accès : 10.12.2007].

5 Le Nouveau-Brunswick est la seule province canadienne officiellement bilingue.

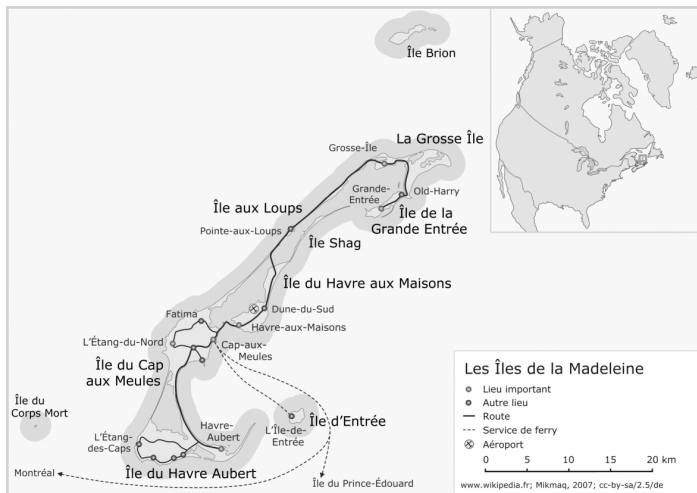
6 Pour la notion de *continuum* v. Chaudenson 1982. Concernant le *continuum acadien*, Neumann-Holzschuh et Wiesmath (2006) font remarquer que l'espace variationnel acadien constitue un « ensemble complexe de continuités et de discontinuités » (244) qui est dû au fait que les parlers acadiens sont rentrés en contact avec l'anglais, mais aussi avec d'autres variétés de français (v. Neumann-Holzschuh/Wiesmath 2006, 236).

7 Mentionnons également le terme *alternance codique* (*code-switching*) qui dénomme une stratégie discursive consistant en la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes linguistiques différents (v. Poplack 1980 et Gumperz 1982). Le *code mixte* représente ainsi la forme la plus 'aboutie' de l'alternance codique, présentant un degré élevé de stabilisation et une certaine prédictibilité quant à l'insertion des éléments empruntés dans la langue matrice.

communautés francophones d'Amérique du Nord.⁸ Dans le domaine du français acadien, la plupart des travaux se sont focalisés sur les particules discursives anglaises dans les productions orales des locuteurs francophones bilingues (v. Roy 1979, Chevalier 2000 et Tremblay 2005).

Nous nous proposons ici de nous pencher sur les emprunts à l'anglais dans le parler acadien de la communauté des Îles-de-la-Madeleine. L'objectif de notre étude est de mettre les phénomènes de contact linguistique en rapport avec ceux qui ont été observés dans les autres idiomes faisant partie de l'aire acadienne. Une typologie des emprunts et quelques observations sur l'intégration des unités lexicales anglaises devraient nous permettre d'émettre quelques hypothèses sur les mécanismes concernant l'emprunt et son rôle comme indicateur du degré de contact linguistique.

La communauté francophone des Îles-de-la-Madeleine



Situées au sud-ouest du Golfe du Saint-Laurent, les Îles-de-la-Madeleine s'étendent sur environ 200 km². L'ensemble est constitué de sept îles principales dont six sont reliées entre elles par des dunes. D'après le recensement de 2006, la population des Îles compte 12 560 personnes.⁹ Le nombre de francophones s'élev

8 V. entre autres Brasseur 2000 et 2004, Mougéon 2000, Mougéon/Beniak 1991 et Rottet/Golembeski 2000.

9 V. Statistique Canada (2007), Les Îles-de-la-Madeleine, Québec. Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007.

<<http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/profiles/community/Index.cfm?Lang=F>> [dernier accès: 10/06/2007]. Pour une description détaillée de la situation sociolinguistique v. Falkert 2007.

à 93,9 % contre 5,6 % d'anglophones. 0,2 % de la population totale se déclarent bilingues et 0,3 % ont une langue maternelle autre que le français et l'anglais. Le taux d'anglophones, qui ne dépasse pas 2% dans cinq municipalités sur huit, atteint 86% dans la communauté de Grosse-Île et même 100% à l'Île d'Entrée. Nous sommes donc en présence d'une majorité francophone qui se distingue de la minorité anglophone dont les locuteurs habitent deux îles distinctes.

Les Îles-de-la-Madeleine, archipel qui n'est guère connu en dehors du Québec, connaît une histoire mouvementée. Le premier voyageur célèbre à débarquer aux Îles-de-la-Madeleine est Jacques Cartier, qui s'y arrête en 1534 avant de continuer son voyage en direction de Gaspé. Avant et après l'arrivée de Cartier, les Micmacs fréquentent les Îles pour faire la chasse aux morses. Au XVII^e siècle, la chasse aux phoques et la pêche au homard, les deux principales richesses de l'époque, attirent les pêcheurs habitant sur les rives du Golfe du Saint-Laurent, sans que l'on puisse parler d'un vrai peuplement pionnier. Après la fondation de la Nouvelle-France, la compagnie des Cent-Associés, créée en 1627, concède des fiefs pour accélérer les entreprises de colonisation dans le Golfe du Saint-Laurent. En 1653, Nicolas Denys, commerçant et fondateur d'établissements de pêche en Acadie, reçoit la concession des Îles-de-la-Madeleine (v. Fortin/Larocque 2003, 68). Négligeant ses obligations, Nicolas perd ses droits. Le 19 janvier 1663, la Compagnie des Cent-Associés concède l'archipel à François Doublet, apothicaire de Honfleur.

Pourtant, les premières tentatives d'un établissement permanent échouent. Pendant l'hiver 1663-1664, un groupe de Français et de Basques s'installe dans l'archipel. Quand Doublet retourne aux Îles en 1664, il trouve l'habitation déserte (v. Fortin/Larocque 2003, 72). Après une brève période pendant laquelle la Compagnie de pêches sédentaires de l'Acadie détient le monopole pour la pêche autour des Îles et au Cap-Breton, Juchereau de Fargy prend la relève jusqu'à sa mort en 1720 (v. Fortin/Larocque 2003, 72 sq.). Entre temps, suite au Traité d'Utrecht, Terre-Neuve et l'Acadie péninsulaire (la Nouvelle-Écosse) sont devenues anglaises. Vers 1720, la concession est transférée au comte de Saint-Pierre qui s'engage à envoyer cinquante personnes aux Îles tous les ans. Toutefois, les intérêts du comte se concentrent sur la pêche. En 1731, les droits de chasse et de pêche passent à un marchand de Louisbourg, Haraneder Pontil, et ensuite aux frères Antoine et Joseph Pascaud. Ces derniers indiquent qu'ils comptent parmi leurs engagés un certain nombre de Canadiens de la région de Québec, probablement installés sur l'Île du Havre-Aubert depuis 1734 (v. Fortin/Larocque 2003, 75). Notons que l'Île Saint-Jean (l'actuelle Île-du-Prince-Édouard), concédée également au comte de Saint-Pierre, compte environ 600 habitants en 1744.

En général, la population civile de cette nouvelle Acadie¹⁰ est d'origine française ou acadienne et comprend surtout des marins, des traiteurs et des pêcheurs, contrairement à l'ancienne, plus diversifiée, où prédomine l'agriculture (Fortin/Larocque 2003, 73).

La guerre de Sept Ans force les Français à renoncer à leurs revendications territoriales. Les déportations des Acadiens qui refusent de prêter serment à la couronne anglaise débutent en 1755. Cet épisode, rendu célèbre sous le nom de 'Grand Dérangement', marquera l'histoire des Îles-de-la-Madeleine, qui, par la suite, constitueront un lieu de refuge pour quelques Acadiens.¹¹ En 1760, le colonel Richard Gridley, né en Nouvelle-Angleterre, obtient la concession des Îles pour y établir un poste de chasse et de pêche (v. Fortin/Larocque 2003, 77). Dès 1761, Gridley engage des familles acadiennes originaires de l'Île-du-Prince-Édouard comme main-d'œuvre pour profiter de leurs connaissances dans la chasse aux morses. Quatre ans plus tard, 22 personnes, dont 17 Acadiens, sont installées à l'Île du Havre-Aubert et au Cap de l'Est. Selon la tradition orale, les premières familles auraient été les Boudreau, Chiasson, Cormier et Lapierre, et plus tard les Sneau (Arseneault), Noël et Thériault (v. Fortin/Larocque 2003, 82). Le peuplement des Îles se poursuit avec l'arrivée, en 1773, de huit familles acadiennes de Saint-Pierre-et-Miquelon. L'absence de registres de l'époque rend difficile l'évaluation de la population. Il est toutefois fort probable que, déjà avant 1770, quelques Acadiens revenant de leur exil se soient installés aux Îles.

Avec l'Acte de Québec, les Îles-de-la-Madeleine passent, en 1774, sous la juridiction du Bas-Canada. La Révolution française, qui éclate en 1789, va contribuer à modifier le profil démographique des Îles-de-la-Madeleine : en 1792, 250 personnes d'origine acadienne et antirévolutionnaires quittent Miquelon, accompagnées du prêtre Jean-Baptiste Allain (v. Fortin/Larocque 2003, 85). À l'époque, la plus grande partie de la population est toujours installée sur l'Île du Havre-Aubert. Les premiers registres mentionnent également les noms de Havre-aux-Maisons, Bassin, Cap-aux-Meules et de l'Île d'Entrée. On peut soupçonner que ce sont les quatre îles habitées par cette population catholique et francophone, à laquelle se sont mêlés quelques anglophones.

Si l'on veut résumer en quelques mots l'histoire des Îles-de-la-Madeleine, on peut avancer qu'au début, ce sont les richesses naturelles et le commerce des produits de

10 Les auteurs désignent ainsi les établissements français à l'Île Royale (aujourd'hui Île du Cap-Breton), notamment à Louisbourg, et à l'Île Saint-Jean (Île-du-Prince-Édouard).

11 Entre 1755 et 1763, les autorités britanniques, qui régissaient à l'époque la Nouvelle-Écosse, ont effectué le déplacement systématique de la population acadienne. Ce n'est qu'après le Traité de Paris de 1763 que les exilés eurent le droit de retourner sur leurs terres. Étant donné que celles-ci étaient attribuées à de nouveaux colons, les Acadiens se sont réinstallés à d'autres endroits, ce qui a conduit au morcellement et à l'isolement des communautés francophones qui perdurent, notamment en Nouvelle-Écosse.

la pêche qui attirent les colons et mènent à leur installation permanente aux Îles-de-la-Madeleine. Pourtant, la croissance démographique des années suivantes est provoquée par un événement politique (v. Geistdoerfer 1987, 40), le 'Grand Déranagement', qui fait venir des réfugiés acadiens aux Îles-de-la-Madeleine. Étant donné que la population des Îles-de-la-Madeleine est en grande partie d'origine acadienne, l'archipel appartient à l'*Acadie généalogique* ou *Acadie de la diaspora*.¹²

L'analyse des emprunts est basée sur un corpus de 12 heures d'entretiens semi-dirigés que nous avons enregistrés dans différentes localités des Îles-de-la-Madeleine en hiver 2003. Précisons que les 22 locuteurs que nous avons interrogés ont entre 14 et 92 ans. Il s'agit de 11 femmes et de 11 hommes qui ont passé la plus grande partie de leur vie, sinon toute leur vie dans l'archipel. Par ailleurs, une enquête par questionnaire à laquelle ont participé 88 Madelinots et Madelininiennes, et qui a été conçue comme complément aux entretiens, nous renseigne sur les jugements métalinguistiques des témoins.

Il est difficile d'évaluer les compétences linguistiques réelles des locuteurs et il faut surtout se garder de surestimer la fiabilité des statistiques. Nos témoins sont tous unilingues francophones. Cela dit, nous n'avons jamais testé leurs connaissances en anglais, mais le fait que les conversations se soient toujours déroulées en français (même en présence d'anglophones) nous semble un bon indicateur de la réalité linguistique. Cette attitude est d'ailleurs confirmée par nos informateurs :

« Je comprends des fois un petit peu à parler des choses de même mais je peux pas dire que je parle anglais. fait rien. à l'âge que je suis rendue j'ai pas besoin de parler anglais. parler français ça va être correct ((rit))» (HM03, 213-216),

« Non. on n'a pas appris [l'anglais, A.F.] nous autres euh. la première fois des toutes les Anglais nous a: ((rit)) le/ le/ le/ la dispersion de/ de/ des Acadiens là pis: y a tout le temps eu eune rancune contre les Anglais astheure c'est beaucoup mieux là y a plus'/ c'est plus' ami là. pis pense c'est à/ c'est à cause que/ que/ qu'y en a pas/ pas d'Anglais mais là je pense que ça se revient astheure» (FA02, 522-533).

Jusqu'aux années 1870, les relations entre francophones et anglophones restent très limitées. Cela est partiellement dû au fait que les deux communautés occupent des îles différentes.

Avec l'intégration de la nouvelle économie des pêches sur l'ensemble de l'archipel, les deux groupes doivent collaborer dans des relations sou-

12 Les termes *Acadie généalogique* et *Acadie de la diaspora* se réfèrent aux régions situées en dehors des Provinces maritimes ayant accueilli, pendant ou après la déportation, des familles d'origine acadienne. Les registres des paroisses témoignent d'établissement de groupes acadiens au Québec, en Louisiane et en Nouvelle-Angleterre.

vent harmonieuses mais parfois tendues. Comme partout dans les provinces voisines, l'anglais s'impose comme langue du travail, du commerce et des affaires, et celles de la fonction publique fédérale (Fortin/Larocque 2003, 165).

Le fait que, au début du XX^e siècle, les marchands francophones, se concentrant sur le commerce de détail, soient marginalisés par rapport aux commerçants anglophones, ne contribue pas à une meilleure compréhension. Ces derniers contrôlent les échanges avec l'extérieur et disposent de capitaux importants. Quelques toponymes anglais (Grindstone, Amherst, Wolf Island, Perl Reef, Old Harry, Sandy Hook), dont la plupart ne sont plus en usage à l'heure actuelle, témoignent de cette période.

« On:/ on était souvent avec les Anglais là à l'été là et on était juste au côté de le:/ de Grosse-Île c'est des Anglais t'sais pis: t'sais mon grand-père et ma grand-mère et tout' ça-là ça/ ça/ c'était un mot anglais un mot français. t'sais nous autres on pensait qu'i parlaient français pace que. on était tout petit. on apprenait à parler comme eux-autres » (PL03, 578-587).

Si au milieu du XX^e siècle les compagnies dirigées par des anglophones ont pu jouer un rôle clé dans le commerce et que les contacts entre les deux groupes se sont intensifiés, la situation actuelle ne reflète plus cet échange.

« Les Anglais. se tiennent ensemble pis nous autres on se tient ensemble. i était un bout' que: t'sais là y avait des chums pis des blondes que fait que là t'avais pas le choix mais. astheure c'est moins: on arait dit/ ça arait été une mode un moment donné par chez nous toutes les filles sortaient avec les Anglais là mais c'est passé ((rit)) c'est passé les Anglais sont repartis par chez eux » (BA03, 284-305).

Typologie des emprunts : préliminaires théoriques

Le terme *emprunt*¹³ [en anglais : *loanword* (le mot) ou *borrowing* (le processus)] a suscité quelques controverses et les critiques avancées entre autres par Aitchinson (2001) et Gardner-Chloros (1999) insistent sur le fait que le choix du terme n'est pas approprié dans la mesure où la langue emprunteuse ne *rend* pas ce qu'elle a pris à la langue d'origine.

13 Selon Dubois et al. (1994, s.v. *emprunt*), nous avons affaire à un *emprunt* quand « la langue A utilise et finit par intégrer un mot qui existait précédemment dans une langue B (la langue source) et que la langue A ne possédait pas ». Dans le cas des *calques*, une « langue A traduit un mot appartenant à la langue B en un mot qui existe déjà dans la langue A ou en un terme formé par des mots qui existent déjà dans la langue A » (Dubois et al. 1994). La définition proposée ici n'est, bien sûr, que l'une de celles que l'on peut trouver pour les termes *emprunt* et *calque*.

'Borrowing' is a somewhat misleading word since it implies that the element in question is taken from the donor language for a limited amount of time and then returned, which is by no means the case. The term is actually copied, rather than borrowed in the strict sense of the term (Aitchinson 2001, 141).

Gardner-Chloros (1999, 221) propose d'utiliser *adoption* et *cloning*, des termes qui ne paraissent guère plus adéquats et ne recouvrent pas non plus tous les aspects du phénomène.

Nous laisserons de côté les *emprunts spontanés* (en anglais : *nonce borrowings*) que l'on trouve, entre autres, dans les productions linguistiques des apprenants qui pallient le manque de vocabulaire dans la langue seconde ou étrangère par l'usage occasionnel des items lexicaux appartenant à leur langue maternelle. Pour ce qui est de la typologie¹⁴ des emprunts à l'anglais, nous suivons Claude Poirier (1980, 68 sq.) dans sa distinction entre anglicismes lexicaux ou formels (comme p.ex. *building* 'édifice'), anglicismes sémantiques (ex. : *application* au sens de 'demande d'emploi') et anglicismes syntagmatiques ou calques (ex. : *prendre une marche* 'faire une promenade', traduction mot à mot de *to take a walk*).

Les raisons pour lesquelles un emprunt est intégré au lexique d'une langue sont multiples. On a souvent invoqué la nécessité de désigner des objets et réalités pour lesquels la langue emprunteuse ne dispose pas de termes appropriés et le rôle du prestige de la langue à laquelle un item lexical est emprunté (v. Campbell 2004, 64). Or, le processus de l'intégration d'un emprunt s'avère beaucoup plus complexe. Des études récentes sur les communautés en situation de contact de langues font ressortir que les locuteurs bilingues jouent un rôle décisif dans la diffusion des emprunts et, *a fortiori*, dans la dynamique linguistique. Sankoff souligne le rapport entre le bilinguisme individuel et les mécanismes de changement au sein de la communauté : « it is clear that individual strategies, individual practices in bilingual discourse, add up to community-level change » (Sankoff 2002, 659).

Myers-Scotton reprend cette idée dans sa distinction entre *cultural borrowings*, qui couvrent des réalités nouvelles, et *core borrowings*, c'est-à-dire l'intégration d'un emprunt plus ou moins synonyme d'un mot déjà existant dans la langue emprunteuse. « *Core borrowings* are words that duplicate elements that the recipient language already has in its word store [...] Then why are they borrowed? One answer is cultural pressure [...] » (Myers-Scotton 2006, 215).

Outre une certaine « pression culturelle »¹⁵, les facteurs qui déterminent l'intégration des emprunts sont la durée et l'intensité du contact linguistique (v. Sankoff

14 Pour un survol des différentes typologies proposées v. Haspelmath (à paraître).

15 V. aussi Thomason/Kaufman (1988, 77): « With a minimum of cultural pressure we expect only lexical borrowing, and then only nonbasic vocabulary ».

2002) ainsi que le type d'interaction entre les locuteurs des deux langues en contact :

[...] there are many different kinds of language-contact situations, and the outcome of borrowing can vary according to the length and intensity of the contact, the kind of interaction, and the degree of bilingualism in the population (Campbell 2004, 67).

À l'heure actuelle, on s'interroge surtout sur les mécanismes universels à l'œuvre dans l'intégration des emprunts (v. Haspelmath, à paraître). McMahon (1994), en s'appuyant sur les travaux de Guilbert (1975), propose le schéma suivant qui spécifie le parcours de l'intégration des emprunts en plusieurs étapes :

At first, loans are 'xénismes' foreign words normally italicised or enclosed in quotes in a text, and generally translated. These may be nonce forms, or may enter a second stage of 'pérégrinisme', or true adoption, in which they begin to be used more widely, partly by non-bilinguals; at this stage, loans are still seen as foreign (MacMahon 1994, 209).

L'étape finale serait alors intégration totale à la suite de laquelle les mots adoptés ne sont plus reconnus comme emprunts.

Selon Hout/Muysken (1994) et Poplack/Meechan (1998), certaines composantes du lexique sont plus facilement empruntées que d'autres : « [...] major-class content words such as nouns, verbs, and adjectives are the most likely to be borrowed » (Poplack/Meechan 1998, 127).

A very important factor involves one of the primary motivations for lexical borrowing, that is, to extend the referential potential of a language. Since reference is established primarily through nouns, these are the elements borrowed most easily (van Hout/ Muysken 1994, 42).

Comme souligne McMahon (1994), l'intégration de noms est d'autant plus facile que l'adaptation morphologique n'est pas nécessaire.¹⁶ Si l'on en croit Haugen (1950) et Field (2002, 38), il est possible d'établir une hiérarchie dans le processus de l'intégration selon laquelle un élément qui désigne des objets et des actes de la réalité extralinguistique (*content item*) constituerait le « niveau de base » de l'emprunt, alors que les mots grammaticaux¹⁷ et discursifs (*function items*) ne sont jamais empruntés en premier. Il semble également que les emprunts directs/lexicaux/

16 « Borrowed nouns often fit into the weak, unmarked class in the recipient language » (McMahon 1994, 208).

17 V. Matras (1998) pour la hiérarchie interne concernant l'emprunt des coordonnants.

formels¹⁸ peuvent apparaître dans des situations de contact faible, alors que les calques sont particulièrement fréquents dans les communautés affichant un taux élevé de locuteurs bilingues.

Lexical borrowing requires only very restricted bilingualism. [...] The only requirement is that the borrowing speaker must understand, or believe he understands, the meaning of the items he is learning (McMahon 1994, 204).

L'objectif de notre étude ne peut pas être de démontrer la validité de ces affirmations puisque seulement une étude comparée à grande échelle pourrait nous renseigner sur les hiérarchies dans l'intégration des emprunts.¹⁹ Nous nous proposons cependant de faire ressortir, à travers cette analyse, le rapport entre l'intensité du contact linguistique et les types d'emprunts.

Les questions que nous évoquons dans le cadre de cette étude sont les suivantes :

- 1) Quels sont les types d'emprunts à l'anglais dans le parler madelinien ?
- 2) Quels sont les champs sémantiques affectés par les emprunts ?
- 3) Comment les locuteurs jugent-ils l'usage des anglicismes ?
- 4) Dans quelle mesure les types d'emprunts aux Îles-de-la-Madeleine se distinguent-ils de ceux que l'on peut observer dans les autres communautés francophones d'Amérique du Nord ?

Les emprunts à l'anglais dans le parler madelinot : résultats de l'analyse

Nous avons relevé au total 91 lexèmes et locutions que l'on peut identifier comme emprunts ou calques. La catégorie qui est la mieux représentée et qui regroupe 89 lexèmes (dont 71 noms)²⁰ est celle des emprunts formels (anglicismes lexicaux) avec intégration phonétique (et, éventuellement, morphologique). Parmi les noms (qui subissent tous une adaptation phonétique²¹), on peut citer *camper* (masc.) 'camping-car', *gang* (fém.) 'bande, groupe' (qui existe également en français de France, mais l'emploi est plus restreint²²), *job* (fém.) 'travail' (masculin en français de France et avec un sens différent), *joke* (fém.) 'blague', *party* (masc.) 'fête', *pool* (masc.) 'billard

18 Nous considérons les trois termes comme synonymes.

19 V. à ce propos le projet en cours à l'institut Max Planck (Leipzig) intitulé « Loanword typology : toward the comparative study of lexical borrowability in the world's languages » <<http://www.eva.mpg.de/lingua/files/lwt.html>>.

20 Il importe de préciser que certains emprunts sont également employés en français de France.

21 « If speakers have a high regard for L1 [leur langue maternelle, A.F.] they may hold a puristic denial of a foreign sounding loan and the loan will undergo phonetic change » (Harriott/Cichocki 1993, 94). Il faut ajouter qu'une compétence faible dans l'autre langue, en l'occurrence l'anglais, contribue également à ce processus d'adaptation phonétique.

22 En français de France, le nom (masculin !) *gang* signifie « bande organisée, association de mal-fauteurs » (PtRob 2006, 1157).

américain', *rubber* (masc.) 'chaussure en caoutchouc', *soccer* (masc.) 'football', *stuff* (masc.) 'produit, matériau', *truck* (masc.) 'camion', etc.

« pis la femme a restait dans =a maison elle pour faire/ a:: pouvait pas s'en aller travailler avec eune GANG d'enfants comme ça qu'étaient jeunes de même » (PL01)²³

Quand les noms empruntés sont employés au pluriel, on constate l'absence du morphème *-s* (et à l'oral : du phonème [s]) qui, en anglais, figure comme marque du pluriel.

« c'est eune belle/ c'est eune belle place. hm.. pis dans/dans l'hiver ben i:/ i l'ouvront pour toutes sortes pour:/ s'y a personne ben i louent ça pour des/ des/ pour ceux-là qui veulent faire des soirées t'sais de passer Noël là. des affaires de même là i louent ça de même. mais dans l'été c'est rempli de/ c'est rempli de tentes de toile là des. petits/ des petites choses là. pis des CAMPER aussi c'est rempli c=ét été y avat pas de place c'est pas croyable » (CM01)

Parmi les adjectifs (également avec adaptation phonétique) figurent *dull* 'ennuyeux', *smart* 'intelligent, gentil, aimable' et *tough* 'dur'.

« j'ai arrivé dans l'armée j'ai pas trouvé ça dur. j'avais commencé à travailler avec le père jusqu'à vingt-trois ans. pis le père ben i:/ i était TOUGH il est mort à quatre-vingt-dix-neuf ans pis: là j'ai fat neuf hivers dans les chantiers couper du bois » (EN01)

Les verbes font systématiquement l'objet d'une adaptation phonétique et morphologique et se conjuguent comme les verbes du 1^{er} groupe (ex. : *feeler* 'se sentir', *fitter* 'correspondre, aller avec', *patcher* 'rapiécer').

[à propos de la création artistique] « le monde prennent le temps de faire ce qu'i aime là pis:/ mais c'est peut-être pour ça pace qu'on prend le temps c'est juste pas mal ça t'sais c'est pas PATCHÉ c'est vraiment de l'art on prend le temps de faire ce qu'on aime » (BA02)

Par contre, les anglicismes sémantiques et les calques sont quasiment absents. Nous avons relevé *programme* au sens d'« émission ».

« euh: y avait/. y avait le PROGRAMME de téléthon aussi-là:: téléthon. y avait des programmes dans la radio pis les enfants s'escarraient tout autour de la radio pis écoutaient les PROGRAMMES » (PL01)

En tant que calque, le seul exemple qui apparaît dans le corpus (et qui reste contestable) est celui d'*être off* ('être en congé', angl. *to be off*²⁴).

23 Les exemples suivants figurent tous dans le corpus des Îles-de-la-Madeleine (v. Falkert 2007).

«i a eune journée deux jours de travail. i travaille eune semaine pis là i sont eune semaine OFF » (FA01)

Aux Îles-de-la-Madeleine, on distingue d'un côté les emprunts largement répandus dans le parler québécois²⁵ (et acadien) et de l'autre le vocabulaire spécialisé de la pêche qui s'avère fortement anglicisé.²⁶ Une comparaison des termes anglais relevés dans le parler des Îles-de-la-Madeleine avec ceux figurant dans l'*Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien (ALVMA)* montre que la plupart de ces emprunts sont également en usage dans au moins une, sinon toutes les régions acadiennes.

Le tableau suivant indique quelques anglicismes appartenant au vocabulaire de la pêche, la carte correspondante dans l'*ALVMA* ainsi que les régions dans lesquelles les emprunts sont attestés.²⁷

Emprunt ²⁸	Carte ALVMA	Diffusion
<i>clam</i> ('mye comestible, petite coque')	287	Nord-est du NB, IPE
<i>perch</i> ('perche [blanche]')	218	IPE
<i>rack</i> ('système soutenant le bateau à sec')	73	NB
<i>shed</i> ('remise pour le matériel de pêche, hangar')	138	NB, NE, IPE
<i>slip</i> ('système soutenant le bateau à sec')	73	NB, NE, IPE
<i>snood</i> ('avançon de casier')	426	NB, IPE
<i>strap</i> ('avançon de casier')	426	Nord-est du NB, TN
<i>winkle</i> ('bigorneau, coquillage')	272	Sud-ouest de la NE
<i>winch</i> ('treuil, cabestan')	94	NB, IPE, NE (Île Madame)

Outre les exemples figurant dans l'*ALVMA*, les anglicismes en rapport avec la pêche, attestés aux Îles-de-la-Madeleine, comprennent également *cook* ('cuisinier sur un navire'), *factrie* ('usine [de transformation de poisson]'), *fiberglass* ('verre de fibre' [utilisé dans la construction des bateaux de pêche]), *fish meal* ('farine de poisson'), *lights* ('phares'), *sealer* ('sceller hermétiquement les boîtes de conserves [compre-

24 Ménéy (1999) classe comme calque l'exemple *avoir sa journée OFF* < *to have an off day*.

25 Précisons que tous ces mots figurent dans le *Dictionnaire québécois français* de Ménéy (1999) comme emprunts directs en usage au Québec (et, bien sûr, dans d'autres parlers français d'Amérique du Nord)

26 Ceci est également le cas à Terre-Neuve (v. Brasseur 2000, 228).

27 NB : Nouveau-Brunswick ; NE : Nouvelle-Écosse ; IPE : Île-du-Prince-Édouard.

28 *Clam*, *slip* et *winch* sont également attestés en français de France (v. *PtRob* 2006).

nant du hareng fumé]), *shipper* ('transporter en bateau') et *stew* ('plat cuisiné, souvent avec du poisson').

Pour mieux cerner le statut que les anglicismes occupent dans le parler madelinot, nous nous pencherons par la suite sur leur fonctionnement dans le discours. L'exemple suivant met en évidence l'intégration des emprunts à l'anglais dans le vocabulaire de base : le mot *anecdote* est 'traduit' par *joke*, alors que l'on s'attendrait à ce que L2, une locutrice unilingue de 63 ans, ait recours à un nom français (comme p.ex. *histoire drôle* ou *blague*) pour expliquer à son mari le sens du mot *anecdote*.

L0 : « vous vous souvenez d'une anecdote de la pêche ? »

L1 : « anecdote c'est quoi-ce que c'est ça ? »

L2 (femme de L1): « eune JOKE eune JOKE »

L1 : « ah des JOKES des JOKES nan me rappelle pus là des JOKES dans =a pêche ((réfléchi)) non peux pus me rappeler des JOKES de pêche [...] des JOKES y en avait pas beaucoup pace c'était sérieux » (PL02)

Dans de nombreux cas, les locuteurs semblent conscients qu'il s'agit d'un mot anglais et le traduisent par la suite :

L1 : « après la messe de ménuit c'est du pâté à la viande là pis ah oui pis la bière la bière à la palette i appellent ça ça te dit que=que chose la bière la bière la/ la/ la bière de la HOME-MADE la bière faite à la maison » (PL02)

L1 : « on restait dans. les cabanes de pêcheurs c'était quand même des cabanes en bois. et on allait:/on était ène dizaine de bateaux. euh: chaque cabane. et puis on engage ène COOK là. une cuisinière. et puis on allait:/ on allat là à partir du quinze juillet: à la fin de septembre à peu près. là les/ le vent les tempêtes commençat à prendre pis foulat s'en venir avant ça » (GC03)

Dans le domaine de la pêche, certains locuteurs (unilingues francophones !) ne semblent connaître que les termes anglais :

L1 : « autour des Îles ah ouais des:/ dans les années dix-neuf cent/avant dix-neuf cent: dans ce temps-là y avait: d/ au début des Îles-de-la-Madeleine y a eu beaucoup beaucoup beaucoup de naufrages. pace que y avait pas de:/ y avait rien d'indiqué y avait pas de bouées y avait pas de lumières y avait pas de/ de le:/ le:/ de LIGHTS pas de: comment t'appelles/ LIGHTS t'appelles ça? »

L2 (femme de L1): « des phares »

L1 : « des phares » (FA02)

La question qui s'ensuit est de savoir comment les locuteurs jugent l'emploi d'emprunts à l'anglais. Il faut préciser que nous ne leur avons pas demandé directement, mais qu'ils devaient évaluer la qualité de leur français. En effet, l'enquête sur

questionnaire qui repose sur les renseignements de 88 locuteurs madelinots, hommes et femmes, fait ressortir que plus de 11% sont d'avis que leur français n'est pas bon. Les locuteurs ajoutent souvent que le nombre d'anglicismes dans leur parler est trop élevé.

« En général, c'est pas trop pire mais on mélange souvent dans les phrases des mots français et anglais. »

« Il n'est pas bon parce qu'il y a beaucoup de mots anglisme [sic !] et beaucoup d'expressions qui n'existent même pas. »

« Ici, notre français est même à plein d'anglicismes, mais c'est mignon ! »

Nous tenons à signaler que la condamnation des anglicismes n'a été évoquée par aucun des locuteurs les plus âgés, ce qui pourrait confirmer la présomption que la formation scolaire (et la conscience d'une norme) aiguisé la conscience critique vis-à-vis du contact de langues. D'ailleurs, ce sont les locuteurs âgés de plus de 60 ans qui emploient le plus d'anglicismes, contrairement à ce que l'on pourrait penser.

Les emprunts à l'anglais en français des Îles-de-la-Madeleine et dans d'autres parlers français d'Amérique du Nord – tentative de comparaison

Si l'on compare l'utilisation des emprunts dans le parler des Îles-de-la-Madeleine à leur emploi dans d'autres communautés francophones d'Amérique du Nord, on constate qu'il existe deux phénomènes très répandus dans les communautés en contact avec l'anglais qui ne semblent pas toucher le français des Îles-de-la-Madeleine : l'emploi de verbes à particules anglaises (p.ex. *back* dans *aller back* 'retourner' ou *conter back* 'raconter encore une fois', v. Mougeon 2000 et Tremblay 2005) et de marqueurs discursifs anglais (p.ex. *well*, v. Chevalier 2000). Dans les deux cas, l'emploi ne répond pas à un besoin terminologique (puisqu'il existe bel et bien des équivalents en français), mais constitue une stratégie discursive, témoignant d'un contact prolongé avec la langue anglaise.

« je préfère de oir la pluie GO-/ partie pis GONE pis jamais venir BACK »
(Nouvelle-Écosse, corpus Petraş, F18-2/35)

« ben on allait là avec des pelles des SCRAPER on cleanait pis des fois t'avais juste le temps de finir pis i reneigeait BACK pis le lendemain fallait BACK peller » (Nouveau-Brunswick, corpus Wiesmath 2006, texte 1)

La particule anglaise *back* figure dans le dictionnaire de Naud (1999, 21) en tant qu'« élément d'accompagnement de plusieurs verbes pour signifier revenir rentrer, retourner sur ses pas, renouveler l'action » (ex. : *arriver back* 'rentrer', *venir back* 'revenir') et est qualifiée par Naud comme fréquente aux Îles-de-la-Madeleine. Pourtant, nous n'en avons relevé aucune attestation dans notre corpus. Selon Mougeon (2000), elle est absente du français québécois. Mougeon et Beniak (1991) ont constaté que la particule *back* était employée par les Franco-Ontariens des communau-

tés francophones minoritaires, mais pas par ceux d'une communauté francophone fortement majoritaire.

Ce dernier résultat, ainsi que l'absence de *back* en français québécois, constituait donc une première indication du fait qu'en français ontarien, l'émergence des emprunts à l'anglais de base est associée au contact intensif avec l'anglais (Mougeon 2000, 31).

La particule *back* serait donc un indicateur de l'intensité du contact linguistique.

Dans les régions francophones en situation de contact, on constate également la présence des connecteurs et marqueurs discursifs anglais, notamment *well* (v. Chevalier 2000 et 2002), *so* (v. Mougeon 2000, Wiesmath 2006) et *but* (v. Roy 1979).²⁹ Ceux-ci sont absents du parler madelinot, mais très répandus dans les communautés acadiennes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.³⁰

« j'avais été skier dans les Rocheuses pis (.) j'ai été off un wall pis euh // WELL, moi je croyais je m'avais cassé tous les os » (Nouveau-Brunswick, Chevalier 2002)

« je sons là pour iune à l'autre/ BUT moi moi je pense/ WELL c'est pour/ tu sais/ BUT/ c'est on peut point rexpliquer » (Nouvelle-Écosse, corpus Petraş, F3-4/891)

« quand tu travailles dans un salon avec une franchise faut te faire payer au salaire pis j'ai passé ça là j'ai passé commission SO comme pour augmenter mon salaire fallait je m'en aille » (Nouveau-Brunswick, Arrighi 2005, 442)

À titre d'exemple, nous allons nous pencher sur le marqueur discursif *so* qui joue un rôle primordial dans les productions langagières de locuteurs bilingues. Pour le Nouveau-Brunswick, province officiellement bilingue, Wiesmath fait remarquer que « dans le corpus acadien, *so* est même employé par des locuteurs et locutrices qui n'utilisent aucune autre conjonction³¹ anglaise » (Wiesmath 2006, 113).

En Ontario, les locuteurs « qui emploient toujours ou presque toujours le français à la maison utilisent l'équivalent français *ça fait que* plus souvent que *so* » (Mougeon

29 Pour une analyse détaillée du fonctionnement des marqueurs discursifs « doublés » dans les variétés du français acadien v. Neumann-Holzschuh (à paraître). L'auteur conclut que « les marqueurs anglais sont apparemment en variation libre avec leurs équivalents français. La seule paire où s'esquissent les premières traces d'une différenciation fonctionnelle est WELL et *eh ben* ».

30 Selon Roy (1979) le taux d'emploi peut varier selon la fonction : la catégorie des marqueurs d'interaction serait ainsi la plus réceptive à l'anglais, alors que, dans la catégorie des coordonnants, les équivalents français sont plus fréquents ; cette hypothèse mériterait une analyse plus approfondie.

31 Toujours selon Wiesmath (2006, 95), *so* est également employé comme particule de discours. Dans ce cas, *so* assure l'enchaînement du récit ou fonctionne comme signe d'hésitation.

2000, 31). Cependant, les bilingues qui parlent aussi bien le français que l'anglais affichent un comportement différent :

Toutefois, on a aussi constaté que, dans ces dernières communautés, ce sont les locuteurs qui communiquent presque aussi souvent en français qu'en anglais (la plupart étant des bilingues équilibrés) qui de loin emploient le plus souvent *so*. Par contraste, les locuteurs qui communiquent surtout en anglais (bilingues anglo-dominants) emploient de préférence la locution *ça fait que* ou la conjonction *alors* [...] ce résultat indique que les bilingues équilibrés jouent un rôle de premier plan dans l'importation de la conjonction *so* en français ontarien (Mougeon 2000, 31).

Cependant, l'intégration de particules anglaises n'est en rien spécifique des situations de contact entre l'anglais et le français. L'étude de Lipski (2005) sur le statut de *so* dans le discours d'hispanophones bilingues vivant aux États-Unis souligne que les marqueurs discursifs anglais, et plus particulièrement *so*, ont pour fonction de fournir un 'cadre' aux énoncés des locuteurs s'exprimant en espagnol³² :

In a very real sense, a speaker who inserts *so* and similar items into a Spanish-only discourse is simultaneously operating on a metalevel in which discourse is framed in terms of English (Lipski 2005, 12).

Et plus loin :

So and similar items in bilingual Spanish have not been assimilated as lexical borrowings, and in most instances, do not function as pivotal elements, since they do not mark a point of transition to a switch to English or Spanish, but rather a punctuation of a discourse realized entirely in Spanish. At least among individuals who have internally adopted Spanish as the primary language, *so* signals a meta-level in which discourse in Spanish is mediated – or circumscribed – by a small group of English functional items (Lipski 2005, 13).

Selon Lipski, l'intégration de *so* dans les discours des locuteurs hispanophones s'explique probablement par la diglossie qui attribue à l'anglais le statut de la variété prestigieuse :

[...] asymmetrical values which accrue to each of the two languages in bilingual encounters [...] also create the appropriate conditions for a metalevel in which English – the 'official' language, and the language of evaluation, criticism and correction – is used to set off, correct, or highlight discourse fragments presented in Spanish (Lipski 2005, 12).

32 Lipski emploie le terme *metalinguistic bracketing*.

Neumann-Holzschuh (à paraître), pour sa part, insiste sur les propriétés structurelles et sémantiques qui rendent les marqueurs discursifs anglais et français interchangeable et aisément remplaçables, mais constate également qu'une situation de contact intense, « une relation diglossique entre les langues en contact ainsi qu'un haut degré d'exposition du locuteur individuel à la langue dominante sont des conditions indispensables » à l'intégration de ces mots fonctionnels.

Le mécanisme d'emprunt de mots grammaticaux ou fonctionnels se distingue donc de celui des emprunts lexicaux dans la mesure où l'intégration d'éléments fonctionnels ne peut se faire que si le degré d'exposition à la langue (prestigieuse) de l'Autre est assez élevé et que le contact de langues s'opère dans la continuité, ce qui n'est pas le cas aux Îles-de-la-Madeleine. La typologie des emprunts nous a permis de montrer que, dans une situation de contact faible et temporaire, nous avons presque exclusivement affaire à des emprunts lexicaux. Les commentaires métalinguistiques des locuteurs madelinots font ressortir que ces derniers sont conscients qu'il s'agit d'items lexicaux n'appartenant pas à leur langue maternelle dont la plupart resteront des *pérégrinismes*.

Conclusion

Pour conclure, on peut avancer que, si l'on fait abstraction des emprunts largement en usage en français québécois (et dans d'autres parlers français d'Amérique du Nord), les mots anglais qui relèvent du domaine de la pêche ont été intégrés dans le parler des Îles-de-la-Madeleine à une époque où les circonstances socio-économiques ont favorisé le contact avec la population anglophone. Les emprunts sont, pour la plupart, des anglicismes lexicaux qui subissent une adaptation phonétique et morphologique. Les emprunts sémantiques et les calques sont extrêmement rares. Par ailleurs, l'absence de verbes à particules anglaises et de marqueurs discursifs anglais met en lumière le rôle que joue la norme (ou bien : l'idéologie linguistique) québécoise. Les emprunts que nous avons relevés aux Îles-de-la-Madeleine se distinguent donc de ceux qui sont en usage dans les autres communautés francophones (acadiennes) dans la mesure où, dans celles-ci, les locuteurs bilingues (équilibrés) jouent le rôle de catalyseur dans la diffusion des anglicismes et sont susceptibles de favoriser un continuum de productions témoignant du contact avec l'anglais, allant de l'emprunt formel à l'émergence d'un code mixte. Pascal Poirier (cité dans Hubert 1938, 54), l'auteur du *Glossaire acadien* disait déjà en 1914 : « C'est aux Îles-Madeleine que le type acadien s'est le mieux conservé » - sans doute, dans la pensée de cet auteur, parce qu'il n'a pas connu de contact prolongé avec la langue anglaise, contrairement aux parlers acadiens des Provinces maritimes. Les Îles-de-la-Madeleine occupent donc un statut particulier dans l'espace variationnel acadien qui s'explique en grande partie par le contexte sociohistorique spécifique de cette communauté insulaire, tiraillée entre le passé acadien et le présent québécois.

Bibliographie

- Aitchinson, Jean, 2001, *Language change : progress or decay ?* 3^e éd., Cambridge : Cambridge University Press.
- ALVMA : Péronnet, Louise, et al., 1998, *Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Arrighi, Laurence, 2005, *Étude morphosyntaxique du français parlé en Acadie. Une approche de la variation et du changement linguistique en français*. Thèse de doctorat, Université d'Avignon.
- Arseneault, Bona, 1994, *Histoire des Acadiens*. Saint-Laurent: Fides.
- Brasseur, Patrice, 2000, « Les anglicismes formels en franco-terre-neuvien », dans : Marie-Rose Simoni-Aurembou (dir.), *Français du Canada - Français de France*. Actes du 4^e colloque international de Bellême [5-7 juin 1997], Tübingen : Niemeyer, 227-240.
- , 2004, « Emprunts sémantiques et calques de l'anglais en franco-terre-neuvien », *Études canadiennes/Canadian Studies*, 56, 43-59.
- /Anika Falkert (dirs.), 2005, *Français d'Amérique: Approches morphosyntaxiques*. Actes du colloque international « Grammaire comparée des variétés de français d'Amérique » [17-20 mai 2004]. Paris: L'Harmattan.
- Campbell, Lyle, 2004, *Historical linguistics. An introduction*. 2^e éd., Edinburgh : Edinburgh University Press.
- Chaudenson, Robert, 1982, « Continuum intralinguistique et interlinguistique », *Études créoles*, 4.1, 19-46.
- Chevalier, Gisèle, 2000, « Description lexicographique de l'emprunt *well* dans une variété du sud-est du Nouveau-Brunswick », dans: Danielle Latin/Claude Poirier, 85-97.
- , 2002, « La concurrence entre 'ben' et 'well' en chiac du Sud-Est du Nouveau-Brunswick (Canada) », *Cahiers de sociolinguistique de Rennes 7 : Langues en contact, Canada-Bretagne*, 65-81.
- Dubois, Jean, et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Falkert, Anika, 2007, *Le français acadien des Îles-de-la-Madeleine : étude de la variation phonétique*. 3 vols. Thèse de doctorat, Université de Regensburg/Université d'Avignon.
- Field, Fredric, 2002, *Linguistic borrowing in bilingual contacts*. Amsterdam : Benjamins.
- Fortin, Jean-Charles/Paul Laroque, 2003, *Histoire des Îles-de-la-Madeleine*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Gardner-Chloros, Pénélope, 1999, « La métaphore de l'emprunt : implications pour une théorie de l'évolution des langues », *Current issues in language and society*, 6.3/4, 221-223.
- Geistdoerfer, Aliette, 1987, *Pêcheurs acadiens, pêcheurs madelinots. Ethnologie d'une communauté de pêcheurs*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Guilbert, Louis, 1975, *La créativité lexicale*. Paris : Larousse.
- Gumperz, John J., 1982, *Discourse pragmatics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Harriott, Phillip/Wladyslaw Cichocki, 1993, « Accentedness ratings of English loanwords by Acadian French listeners », *Revue québécoise de linguistique*, 22.2, 93-106.
- Haspelmath, Martin (à paraître), « Loanword typology: Steps toward a systematic cross-linguistic study of lexical borrowability », dans: Thomas Stolz/Dik Bakker/Rosa Palomo, Rosa (dirs.), *Aspects of language contact: New theoretical, methodological and empirical findings with special focus on Romanisation processes*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- Haugen, Einar, 1950, « The analysis of linguistic borrowing », *Language* 26, 210-31.
- Hubert, Paul, 1938, « La langue française aux Îles-de-la-Madeleine », *Deuxième congrès de la langue française au Canada. Mémoires*, 1, 54-75.
- Latin, Danielle/Claude Poirier (dirs.), 2000, *Contacts de langues et identités culturelles, Perspectives lexicographiques*. Actes des quatrième Journées scientifiques du réseau « Étude du français en francophonie », Québec : Les Presses de l'Université Laval.

- Lipski, John M., 2005, « Code-switching or Borrowing ? No sé so no puedo decir, *you know* », dans : Lotfi Sayahi/Maurice Westmoreland (dirs.), *Selected Proceedings of the Second Workshop on Spanish Sociolinguistics*, Somerville, MA : Cascadilla Proceedings Project, 1-15.
- Matras, Yaron, 1998, « Utterance modifiers and universals of grammatical borrowing », *Linguistics* 36, 281-331.
- McMahon, April, 1994, *Understanding language change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Mény, Lionel, 1999, *Dictionnaire québécois-français. Pour mieux se comprendre entre francophones*. Montréal : Guérin.
- Mougeon, Raymond, 2000, « Les emprunts au vocabulaire de base de l'anglais en français ontarien », dans : Danielle Latin/Claude Poirier, 29-43.
- Mougeon, Raymond/Édouard Beniak, 1991, *Linguistic consequences of language contact and restriction : the case of French in Ontario, Canada*. Oxford : Oxford University Press.
- Muysken, Pieter, 2000, *Bilingual speech : a typology of code-mixing*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Myers-Scotton, Carol, 2002, *Language contact: Bilingual encounters and grammatical outcomes*. Oxford: Oxford University Press.
- , 2006, *Multiple voices : an introduction to bilingualism*. Malden, MA : Blackwell.
- Naud, Chantal, 1999, *Dictionnaire des régionalismes du français parlé des îles de la Madeleine*. L'Étang-du-Nord: Éd. Vignaud.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid, (à paraître), « Les marqueurs discursifs 'doublés' dans les variétés du français acadien », dans : *Actes du Colloque Français du Canada - Français de France* [Trèves, 12 – 15 avril 2007], Tübingen : Niemeyer.
- /Raphaële Wiesmath, 2006, « Les parlers acadiens: un continuum discontinu », *Revue canadienne de linguistique appliquée*, 9.2/*Revue de l'Université de Moncton*, 37.2, 233-249.
- Perrot, Marie-Ève, 1995, *Aspects fondamentaux du métissage français/anglais dans le chiac de Moncton (Nouveau-Brunswick, Canada)*. Thèse de doctorat inédite, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle.
- Petraş, Anca Cristina, (à paraître), *Les emprunts et la dynamique linguistique*. 2 vols. Thèse de doctorat, Université de Iaşi/Université d'Avignon.
- Plourde, Michel (dir.), 2000, *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*. Québec : Gouvernement du Québec/Conseil de la langue française.
- Poirier, Claude, 1980, « Le lexique québécois: Son évolution, ses composantes », dans : René Bouchard (dir.), *Culture populaire et littératures au Québec*. Coll. 'Stanford French and Italian Studies' n°19, Saratoga : Anma Libri, 43-80.
- Poplack, Shana, 1980, « Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en español: toward a typology of code-switching », *Linguistics*, 18, 581-618.
- /Marjory Meechan, 1998, « Instant loans, easy conditions: the productivity of bilingual borrowing », *International Journal of Bilingualism*, 2/2, 127-234.
- PtRob* : Rey-Debove, Josette/Alain Rey (sous la dir. de), 2006, *Le nouveau Petit Robert*. Paris : Le Robert.
- Rottet, Kevin, 2001, *Language Shift in the Coastal Marshes of Louisiana*. New York : Peter Lang.
- /Dan Golembeski, 2000, « Vers une étude comparée des lexiques d'Amérique du Nord : l'influence lexicale anglaise en français canadien et en français cadien », dans : Danielle Latin/Claude Poirier 99-112.
- Roy, Marie-Marthe, 1979, *Les conjonctions anglaises BUT et SO dans le français de Moncton. Une étude sociolinguistique de changements linguistiques provoqués par une situation de contact*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- Sankoff, Gillian, 2002, « Linguistic outcomes of language contact », dans : Peter Trudgill/Jack Chambers/Nathalie Schilling-Estes (dirs.), *Handbook of language variation and change*, Oxford : Blackwell, 638-668.

- Szlezák, Edith, 2007, « *La langue elle part avec les gens* ». *Franco-Americans in Massachusetts*. Thèse de doctorat, Université de Regensburg.
- Thomason, Sarah G./Terence Kaufman, 1988, *Language contact, creolization, and genetic linguistics*. Berkeley : University of California Press.
- Tremblay, Mireille, 2005, « *Back en français acadien : archaïsme ou innovation ?* », dans : Patrice Brasseur/Anika Falkert, 263-274.
- van Hout, Roeland/Pieter Muysken, 1994, « *Modeling lexical borrowability* », *Language Variation and Change*, 6, 39-62.
- Wiesmath, Raphaële, 2006, *Le français acadien. Analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick/Canada*. Paris : L'Harmattan.